



**AVIS D'ADJUDICATION PARTICULIERE
POUR LA VENTE DE LAIT ECREME EN POUDRE DE STOCK PUBLIC
SANS DESTINATION OBLIGATOIRE
REGLEMENTS (UE) N° 2016/1240 ET (UE) 2016/2080
ADJUDICATION N°20**

Date limite de dépôt des soumissions : 15 mai 2018 à 11 h (heure de Bruxelles)

Les règlements (UE) n° 2016/2080 du 25 novembre 2016 et n° 2018/657 du 25 avril 2018, précisent que le lait écrémé en poudre d'intervention peut être vendu par adjudication, selon les conditions prévues titre II chapitre III du règlement d'exécution (UE) 2016/1240, s'il est entré en stock avant le 1^{er} mai 2016. La quantité disponible en France pour l'adjudication n°20 du 15 mai 2018 est de 24 064,45 tonnes.

Liste des entrepôts :

ENTREPOT	N° entrepôt	Adresse
SOGEMAR K7	1408	Z I Portuaire Caen Canal - Rue de la Darche 14 460 Colombelles
SOGEMAR C	1412	Z I Portuaire Caen Canal - Rue de la Darche 14 460 Colombelles
SCI ALPHI III	2212	La Gare 22 940 Plaintel
Transports GELIN	3516	19 rue de Bray 35 510 Cesson Sevigné
Transports LAMBEC	3518	rue de Chateaubriant 35 370 Argentré du Plessis
Transports LAMBEC	3519	Parc des Corbières - Bretagne Structure Logistic 35 580 Goven
SARL Groupe Rouillier	4905	ZA Les Couronnières - 112 rue Pierre et Marie Curie 49530 Lire
SAS TRANSPLANEZE	6307	16 rue de l'Industrie 63800 Cournon d'Auvergne
STEF Logistique Méditerranée*	9885	rue Chantecouriol 26 000 Valence

Cette quantité se répartit de la manière suivante (quantité exprimée en tonne) :

N° entrepôt	Quantité entrée en 10/2015	Quantité entrée en 11/2015	Quantité entrée en 12/2015	Quantité entrée en 01/2016	Quantité entrée en 02/2016	Quantité entrée en 03/2016	Quantité entrée en 04/2016	Total
1408	-	-	-	-	-	4 207,55	2 624,975	6 832,525
1412							1 266,750	1 266,750
2212							3 607,575	3 607,575
3516	886,075	-	500	2 649,875	1 598,750	2 709,750	2 555,675	10 900,125
3518							99,950	99,950
3519							200,400	200,400
4905							287,000	287,000
6307							782,150	782,150
9885*	-	87,975	-	-	-	-	-	87,975
Total								24 064,45



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Les soumissions peuvent être transmises par lettre recommandée ou déposées auprès de FranceAgriMer, unité « Régulation des marchés, droits à produire et certificats », 12 rue Rol Tanguy TSA 20002 MONTREUIL Cedex, contre accusé de réception, ou par courriel à : offres.intervention@franceagrimer.fr.

La quantité minimale de lait écrémé en poudre pour lequel une soumission peut être déposée est de 20 tonnes (ou la quantité disponible dans l'entrepôt si celle-ci est inférieure à 20 tonnes).

Le lait écrémé en poudre conditionné en sacs de 25 kg est livré sur palette chargée dans le moyen de transport s'il s'agit d'un camion ou d'un train, ou au quai de chargement en cas de recours à un autre moyen de transport.

Les palettes sont facturées au prix forfaitaire de 8 € HT/tonne de lait en poudre (TVA à 20 %).

Les frais d'arrimage et de dépalettisation pour autant que ces opérations soient demandées par l'attributaire, sont facturés par l'entrepôt. Il appartient aux opérateurs de questionner l'entrepôt pour connaître le coût de ces prestations.

Les opérateurs intéressés peuvent demander à consulter, avant la présentation d'une soumission, les résultats des analyses des échantillons de la marchandise mise en vente.

Les modalités de dépôt des soumissions sont précisées dans la note aux opérateurs du 2 décembre 2016 ainsi que dans les modificatifs n°1 et n°2 disponibles dans la rubrique « Dossier ».

*Attention, il est possible que FranceAgriMer procède au transfert de marchandises stockées dans cet entrepôt vers un entrepôt du Maine-et-Loire (49) avant le 15/05/2018.